



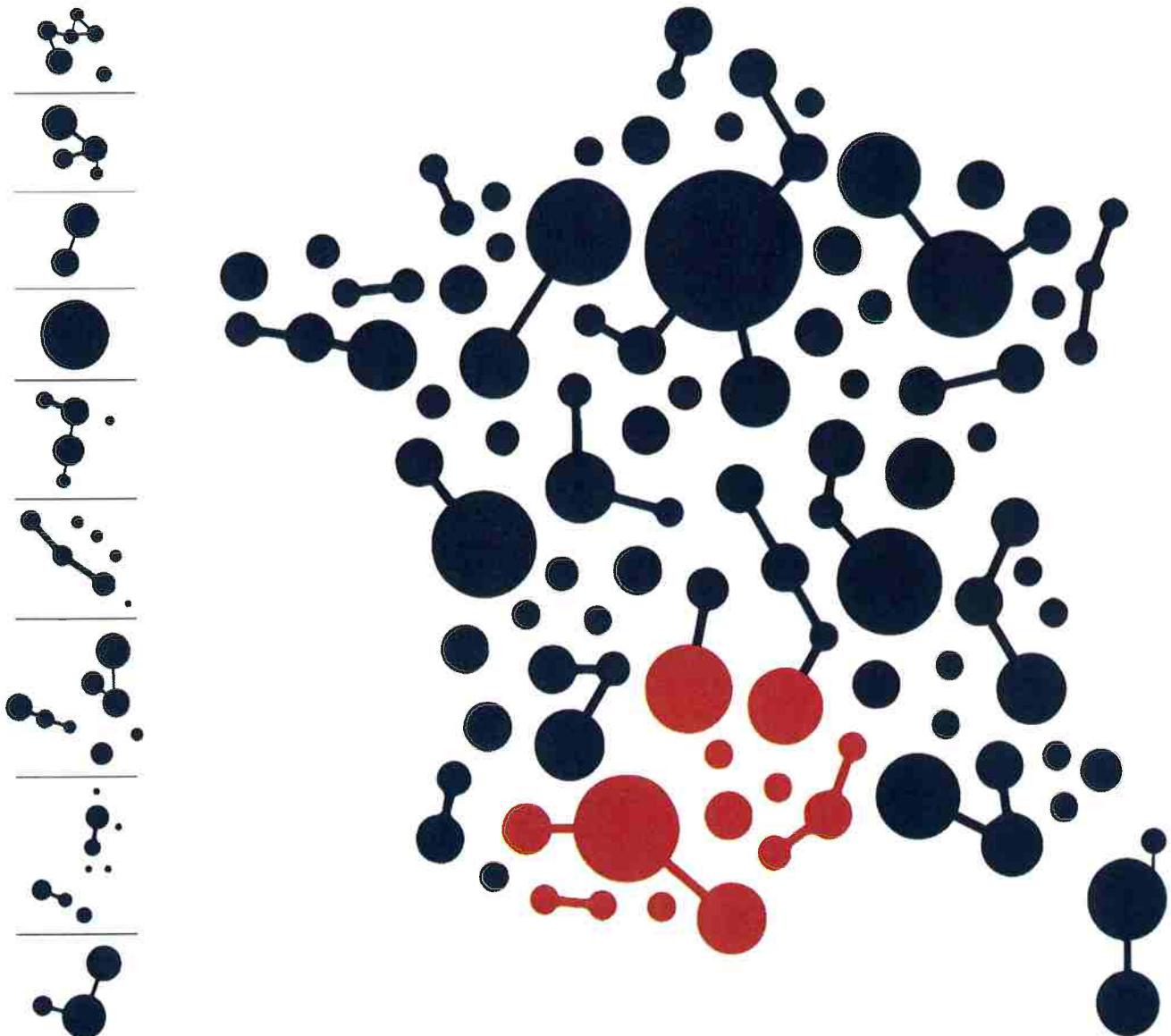
# PLAN SPORT ET TERRITOIRE

Mouvement Olympique et Sportif  
OCCITANIE

2022-2025

# MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

## OCCITANIE



**CROS**  
**OCCITANIE**



# PLAN SPORT ET TERRITOIRE (PST)

## OCCITANIE

Les CDOS/CROS/CTOS sont les organes déconcentrés du CNOSF auxquels celui-ci reconnaît qualité exclusive dans leur territoire « pour mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées en début de chaque Olympiade par le biais d'une « feuille de route » et trouvant leur prolongement fonctionnel et organisationnel à travers la formalisation d'un « Plan Sport et Territoire » (PST). Ce PST doit par ailleurs assurer une répartition cohérente des interventions de chaque organe déconcentré du CNOSF à l'échelle d'un même territoire ».

Préambule des statuts des CDOS et CROS de la région Occitanie

# FEUILLE DE ROUTE DU PST

## OCCITANIE

La feuille de route définit le cadre dans lequel les CDOS/CROS/CTOS déploient les actions nationales déléguées par le CNOSF, et ce à travers 4 thématiques :

- ↳ Sport & Education et Citoyenneté ;
- ↳ Sport & Professionnalisation ;
- ↳ Sport & Santé et Bien-être ;
- ↳ Sport & Politiques publiques et haut niveau.

La feuille de route représente la vision stratégique à long terme pour les représentants du Mouvement Olympique et sportif d'un territoire. Le PST en formalise le déploiement opérationnel.

Il évolue selon un rythme pertinent pour la vie du territoire (mi Olympiade, Olympiade...). Il répond aux besoins des Ligues, Comités régionaux et départementaux, des clubs et des licenciés.

# FEUILLE DE ROUTE DU PST

## OCCITANIE

Pour l'Olympiade 2022-2025, les 4 thématiques du PST des CDOS/CROS/CTOS restent :

- les axes dans lesquels les CDOS/CROS/CTOS déploient des actions au service des Ligues et Comités ;
- les axes de communication autour desquels les CD(RT)OS peuvent présenter leurs offres de services aux Ligues et Comités, ainsi qu'aux collectivités territoriales ;
- les axes de structuration de leurs Bureaux exécutifs (avec un VP par thématique).

Mais deux axes forts seront priorisés dans le PST 2022-2025 :

- ① L'accompagnement à la structuration
- ② La participation des territoires à la réussite de Paris 2024

# RÉGION SPORTIVE

## OCCITANIE

### Une pratique sportive largement répandue et qui s'ancre dans le quotidien des habitants

En 2018, 65 % de la population régionale âgée de 15 ans ou plus, pratiquent une activité sportive au moins une fois au cours de l'année en Occitanie (source : enquête INJEP, Baromètre national des pratiques sportives 2018). Ce niveau de pratique est proche de la moyenne des autres régions de France métropolitaine (66%), et apparaît relativement stable en 2020 malgré le confinement avec une perte de seulement 2 points de pourcentage.

Si l'Occitanie se situe au 8ème rang national en termes de pratique sportive en volume de sportifs, cette pratique demeure plus ancrée dans le quotidien de la population. En effet, parmi les sportifs occitans qui affirment avoir effectué au moins une activité au cours de l'année, 84% pratiquent de manière hebdomadaire, soit plus de la moitié de la population occitane (54,6%, 3,2 millions d'occitans). Cette régularité est supérieure de 2,5 point à celle de la moyenne nationale où seulement 79% des individus (52,1 % de la population) qui ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois l'ont fait chaque semaine.

Malgré cette massification, la pratique sportive touche encore inégalement la population. Les hommes, les jeunes, les cadres, les plus diplômés et les personnes en bonne santé sont les plus nombreux à pratiquer :

- La proportion des femmes qui ont effectué une activité sportive sur les 12 derniers mois est encore inférieure de 10 points par rapport aux hommes.
- Les jeunes occitans pratiquent davantage que les jeunes français (+ 7 points et seulement 7% de non-sportifs sur la tranche des 15-24 ans), mais la tendance s'inverse avec l'avancée en âge (- 5 points pour les séniors). Ces écarts sont d'autant plus notables qu'ils sont inversés par rapport à la structure de population occitane qui recense une part de séniors plus importante (et moins de jeunes) qu'à l'échelle nationale. L'enjeu d'une activité physique tout au long de la vie, notamment au regard de la place des activités physiques dans le maintien de l'autonomie et de la préservation de la santé, constitue, sans aucun doute l'un des enjeux de demain.

## OCCITANIE

**Une tendance à la pratique libre qui s'est accélérée durant la période de crise sanitaire, avec l'installation d'une véritable pratique à domicile**

Un tiers des sportifs occitans s'exerce en milieu naturel, un tiers est utilisateur des équipements sportifs et 23% s'entraînent à domicile ce qui distingue l'Occitanie de 5 points par rapport au territoire français. Cette appétence pour la pratique sportive en autonomie, déjà relevée lors de l'enquête 2018 du Ministère des Sports, a été accélérée par la crise sanitaire.

**Une pratique licenciée qui touche principalement les jeunes avec un décrochage à l'adolescence moins rapide qu'à l'échelle nationale**

La pratique fédérale est majoritairement masculine (37% de licences féminines contre 38% au niveau national). En 2016, le schéma régional de développement du sport montrait déjà le faible taux de féminisation de la pratique avec seulement quatre départements sur les treize de la région qui possédaient un taux de féminisation supérieur ou égal à la moyenne nationale : la Lozère (42,5%), les Pyrénées- Orientales (39,4%), le Gard (37,9%) et l'Aveyron (37,8%).



D'un point de vue des tranches d'âges touchées, le club local est, de loin, le lieu privilégié pour la pratique des jeunes. Ils sont près de 40% d'entre eux à détenir une licence et les moins de 30 ans captent plus de 50% des licences régionales.

# RÉGION SPORTIVE

## OCCITANIE

Classement des régions métropolitaines selon le taux de licences pour 10 000 habitants en 2018

	Régions métropolitaines	Vol. licences	Tx pour 10 000 hab.
1	Auvergne-Rhône-Alpes	2 004 686	2 508
2	Nouvelle Aquitaine	1 480 139	2 475
3	Pays de la Loire	910 155	2 407
4	Bretagne	799 746	2 398
5	Centre - Val de Loire	611 231	2 376
<b>6</b>	<b>Occitanie</b>	<b>1 396 887</b>	<b>2 373</b>
7	Bourgogne- Franche-Comté	632 736	2 253
<b>France métropolitaine</b>		<b>14 511 597</b>	<b>2 238</b>
8	Grand Est	1 236 283	2 227
9	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 121 253	2 219
10	Normandie	705 866	2 121
11	Corse	67 923	2 006
12	Hauts-de-France	1 173 205	1 954
13	Île-de-France	2 371 487	1 942

Source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019

Poids des licences fédérales par département en Occitanie (2018)

	Classement des départements	Licences 2018	Taux pour 10 000 hab.
Départements de plus de 500 000 hab.	Haute-Garonne	343 529	2 488
	Gard	156 417	2 098
	Hérault	242 080	2 088
Départements entre 300 et 500 000 hab.	Tarn	102 438	2 636
	Pyrénées-Orientales	106 027	2 226
	Aude	80 768	2 166
Départements de moins de 300 000 habitants	Lozère	23 402	3 058
	Aveyron	79 097	2 832
	Gers	53 260	2 784
	Ariège	41 423	2 706
	Tarn-et-Garonne	66 098	2 551
	Lot	44 221	2 542
	Hautes-Pyrénées	58 127	2 536

Source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019

## Une implantation de la pratique sportive en club très inégalée selon les territoires

Le poids de la pratique sportive fédérale est très hétérogène selon les territoires. Les disparités s'expliquent en partie par la densité des territoires, mais à taille de départements comparable, les différences persistent : à titre d'exemple, pour un taux de pénétration de 26% de la pratique fédérale en Haute-Garonne, elle n'est que de 21% en Hérault. Si les facteurs sociodémographiques influent sur la pratique (âge, sexe, niveau d'études...) et contribuent à générer des inégalités, les marqueurs sociaux et culturels ne sont pas les seuls : la structure de l'offre, par son nombre d'équipements ou de clubs, leur diversité, mais aussi le cadre de vie (espaces verts, continuités urbaines, écologiques, voies cyclables...) jouent un rôle essentiel sur l'activité sportive. Ce sont les territoires en périphérie de pôles urbains et les zones rurales qui concentrent majoritairement les licenciés.

# RÉGION SPORTIVE

## OCCITANIE

Un territoire relativement bien doté en équipements

	France Métropolitaine		Occitanie	
	Nombre	Taux pour 10 000 hab.	Nombre	Taux pour 10 000 hab.
Total d'équipements	318 037	49,2	35 657	60,6
Total équipements sport de nature	44 685	6,9	7 139	12,1
Total équipements hors sports de nature	273 352	42,3	28 518	48,5

Source : recensement des Équipements sportifs (RES), ministère des Sports, 2018-2019

La dotation en équipement sportif est très hétérogène selon les départements d'Occitanie, à l'instar des autres régions françaises qui disposent des mêmes caractéristiques géographiques (rural, urbain, littoral...). En pondérant la lecture à la lumière de la densité de population très variable selon les territoires, trois départements sont largement en deçà de la moyenne nationale (48,5) : l'Hérault (36,9), la Haute-Garonne (41,7) et le Gard (44,5). A l'inverse, la Lozère (84,2) et le Gers (74,3) se démarquent par leur dotation sensiblement plus élevée que les autres.

### La prise en compte du dérèglement climatique

Chacun des impacts du dérèglement climatique engendre une perte de la qualité de la pratique sportive, d'espaces de pratique sportive ou du nombre de jours d'accès aux équipements qui contribuent à générer une plus grande pression sur l'occupation de ces structures ou l'annulation d'évènements sportifs. En réponse à ces observations, il est donc nécessaire de soutenir une politique sportive au cœur de la transition écologique avec un « écoconditionnement » des financements sportifs. De même, l'Occitanie peut être une région « exemplaire » en matière d'innovation dans les politiques de construction ou de gestion des infrastructures.

# RÉGION SPORTIVE

## OCCITANIE

### Les clubs, des acteurs qui restent des « pierres angulaires » de la pratique sportive

Si les clubs occitans comptent en moyenne moins de licenciés que sur le reste du territoire français, ils sont en revanche plus nombreux, avec près de 14 800 clubs recensés en 2018 (hors associations sportives scolaires). L'Occitanie compte un taux de clubs pour 10 000 habitants relativement identique à la moyenne nationale (0,20 contre 0,21). En matière de disciplines, l'écart se montre particulièrement significatif pour les clubs de sports de précisions ou de cible (dû à la pratique de la pétanque et des sports de quilles en Aveyron), les sports collectifs, mais également pour les activités de forme et la gymnastique (qui touchent les publics seniors).



### La région Occitanie, terre de formation des athlètes de haut niveau et des sportifs dans l'accession à la performance

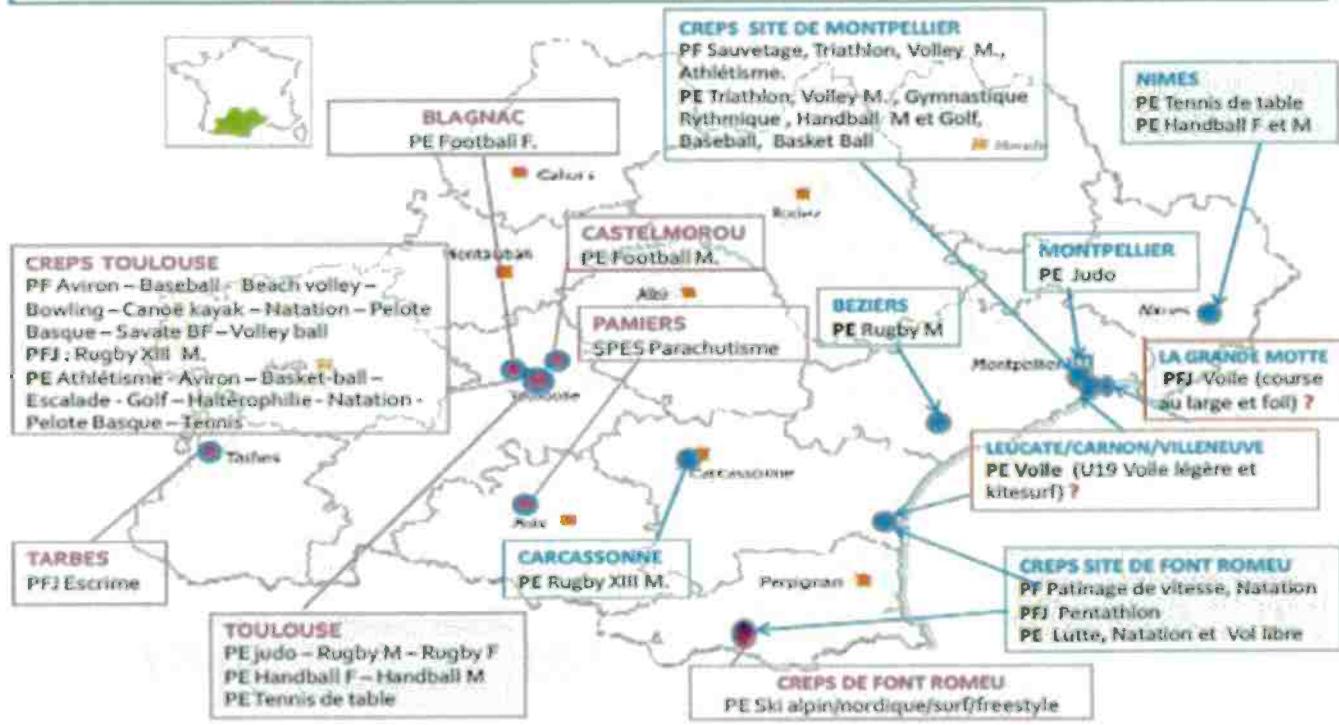


PST 2022-2025

# RÉGION SPORTIVE

## OCCITANIE

### Cartographie des structures 1<sup>er</sup> décembre 2017



# MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

## OCCITANIE

### → Chiffres-clés

Région	Ancienne région	Code APE	APE	Secteur NA88	Secteur NA38	Secteur NA17	Grand secteur d'activité	Nombre d'établissements 2006	Effectifs salariés 2006	Nombre d'établissements 2007	Effectifs salariés 2007	Nombre d'établissements 2008	Effectifs salariés 2008	Nombre d'établissements 2009	Effectifs salariés 2009	
Occitanie	Midi-Pyrénées	9312	9312Z Activités de clubs de sports	93 Activités sportives, et de loisirs	93 Spectacles, récréatives et de loisirs	RU autres activités de services	RZ Arts, spectacles, récréatives et de loisirs	GS5 Autres services marchands hors intérim	1284	2974	1309	2988	1333	3047	1381	3281
Occitanie	Languedoc-Roussillon	9312	9312Z Activités de clubs de sports	93 Activités sportives, et de loisirs	93 Spectacles, récréatives et de loisirs	RU autres activités de services	RZ Arts, spectacles, récréatives et de loisirs	GS5 Autres services marchands hors intérim	1394	2954	1387	2979	1409	3110	1451	3331

Nombre d'établissements 2010	Effectifs salariés 2010	Nombre d'établissements 2011	Effectifs salariés 2011	Nombre d'établissements 2012	Effectifs salariés 2012	Nombre d'établissements 2013	Effectifs salariés 2013	Nombre d'établissements 2014	Effectifs salariés 2014	Nombre d'établissements 2015	Effectifs salariés 2015
1422	3313	1396	3216	1391	3290	1409	3408	1434	3522	1457	3560
1485	3494	1412	3241	1392	3208	1417	3354	1453	3523	1418	3516

Nombre d'établissements 2016	Effectifs salariés 2016	Nombre d'établissements 2017	Effectifs salariés 2017	Nombre d'établissements 2018	Effectifs salariés 2018	Nombre d'établissements 2019	Effectifs salariés 2019	Nombre d'établissements 2020	Effectifs salariés 2020
1402	3614	1322	3563	1288	3654	1256	3702	1111	3252
1364	3547	1248	3381	1156	3379	1173	3289	984	2756

# MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

## OCCITANIE

STRUCTURE	Nombre d'adhérents (Ligues, comités)	Nombre de clubs représentés	Nombre d'ETP au sein du CROS / CDOS
<b>CROS OCCITANIE</b>	93	17000	7
CDOS 09	39	550	1
CDOS 11	18	350	0
CDOS 12	44	1236	1
CDOS 30	52	1806	3,5
CDOS 31	74	3141	2,5
CDOS 32	44	848	3
CDOS 34	72	2 686	1,5
CDOS 46	32	480	1
CDOS 48	31	446	3
CDOS 65	44	902	1,5
CDOS 66	57	1371	0,8
CDOS 81	60	1350	7,5
CDOS 82	62	780	0
<b>TOTAUX</b>	<b>722</b>		<b>33,3</b>

### La stratégie « Sport & Education et Citoyenneté » du CNOSF pour les territoires

- Adopter une vision stratégique contribuant à la transformation positive de la société et valorisant une société de l'engagement (RSO, Éducation des jeunes, Engagement des jeunes, Engagement des femmes) ;
- Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'Éducation et de la citoyenneté.

### La participation à la réussite des JOP sur les territoires

- Des JOP solidaires, inclusifs et partagés : Caravanes du sport, villages des sports, mini-Jeux, etc.
- Des JOP moteurs d'engagement et de citoyenneté : Service Civiques, formations civiques et citoyennes, promotion des valeurs de l'Olympisme, détection, valorisation et accompagnement des bénévoles, etc.
- Utiliser le sport comme vecteur de valeurs et de vivre-ensemble : formations à la laïcité et aux valeurs de la République, programmes contre les incivilités et les violences, labels citoyens, etc.
- Utiliser le sport et l'Olympisme comme outil pédagogique pour le plaisir d'apprendre : Classes Olympiques, Ateliers Olympiques, participation à la SOP, Journée Olympique, développement et animation d'outils pédagogiques, etc.
- Changer de regard sur la diversité : actions de sensibilisation sur la LGBTI-phobie, engagements (chartes, conventions, communication), etc.
- Changer de regard sur l'égalité femme/homme : actions de promotion du sport auprès des jeunes filles, formations et accompagnements de femmes aux responsabilités, sensibilisation à la mixité, etc.
- Des JOP accélérateurs de la transition écologique, et moteurs de changement des comportements : accompagnement à l'écoresponsabilité, démarches qualité RSO, labellisation d'évènements, etc.

### Engagements territoriaux

- Promouvoir et transmettre les valeurs sociétales du sport et de l'olympisme auprès de tous les publics ;
- Favoriser l'insertion des publics éloignés et lutter contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Promouvoir durablement le sport féminin et accompagner la mixité dans les instances du sport ;
- Valoriser la notion d'engagement en accompagnant le bénévolat et les dispositifs de service civique et de service national universel ;
- De manière général, se positionner comme pilotes de projets structurants et innovants au service du Mouvement Sportif ;
- Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des acteurs de l'Education et de la Citoyenneté.

### Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

#### **Nos sujets prioritaires :**

- Renforcer les passerelles entre l'Education Nationale et le Mouvement Olympique et Sportif ;
- Déployer le Service civique et Service National Universel auprès du MOS;
- Favoriser l'accès des Femmes auprès des instances dirigeantes / à la pratique ;
- Accompagner le MOS et les collectivités sur la « lutte contre les discriminations » ;
- Favoriser l'engagement bénévole.

### La stratégie « Sport & Professionnalisation » du CNOSF pour les territoires

- Assurer la représentation, la mobilisation et la défense des intérêts du Mouvement Olympique et sportif territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi ;
- Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif ;
- Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

### L'accompagnement à la structuration

- Accompagnement de la vie associative : services CRIB, rôle de tiers de confiance, relais DLA et acteurs locaux de l'accompagnement, observation des besoins, connaissance de la structuration du secteur sur le territoire, appréhension des évolutions post-Covid, création d'outils, etc.
- Renforcer l'encadrement, notamment dans les clubs sportifs, et les opportunités d'emploi dans le champ du sport :
  - Déploiement de groupements d'employeurs et GEIQ : appui à l'animation
  - Accompagnement des dirigeant.e.s et bénévoles : accompagnement des compétences
  - Montée en qualité des offres de formation : gestion d'organisme de formation, plans régionaux de formation, certification Qualiopi, couverture territoriale des compétences
  - Développement de l'apprentissage : appui pédagogique à travers UFA

### Engagements territoriaux

- Soutenir la "professionnalisation" du secteur associatif par le déploiement d'une offre de formation territoriale ;
- Valoriser l'expertise du Mouvement Olympique et Sportif et se positionner en qualité de centre de ressources en matière de formation et d'emploi (en assurant notamment un soutien à la fonction employeur des associations sportives) ;
- Favoriser et accompagner le développement de l'offre de formation professionnelle du Mouvement Sportif ;
- Promouvoir les dispositifs d'emploi mobilisables par le tissu associatif sportif et notamment l'apprentissage.

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

### **Nos sujets prioritaires :**

- Pérennisation des emplois sportifs au sein du MOS ;
- Mise en place de formations pour favoriser la compétence des élus et salariés du MOS : Programme régional de formation, formations spécifiques, formations sportives diplômantes, ...

### La stratégie « Sport & Santé et Bien-être » du CNOSF pour les territoires

- Accompagner les Ligues et Comités dans le développement des dispositifs fédéraux sport-santé notamment en matière de formation ;
- Valoriser les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'APS en facilitant le recensement des clubs ;
- Porter des projets Sentez-Vous Sport ;
- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être.

### La participation à la réussite des JOP sur les territoires

- Bouger plus : l'activité physique pour améliorer le bien-être de la population : programme de sport en entreprise, actions de sport-santé auprès de publics-cibles (ALD, séniors, adolescent.e.s, personnes placées sous main de justice, etc.), réseaux sport-santé bien-être, Maisons Sport-santé, etc.
- Changer de regard sur le handicap : labellisation de clubs, actions valides/handisport, actions de sensibilisation, etc.

### Engagements territoriaux

- Accompagner le déploiement de la prescription médicale de l'activité physique et sportive et renforcer les collaborations entre le Mouvement Sportif et les professionnels de santé, grâce aux Maisons Sport-Santé et au Médicosport-santé ;
- Contribuer au développement d'offres de pratiques fédérales adaptées à l'échelon territorial ;
- Impulser une dynamique événementielle à travers "Sentez-vous Sport" ;
- Promouvoir le Sport-Santé comme vecteur de Bien-Être auprès de tous les publics (personnes en situation de handicap, seniors, entreprises,...) ;
- De manière générale, se positionner comme pilote de projets structurants et innovant au service du Mouvement Sportif.

### **Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif**

#### **Nos sujets prioritaires :**

- Favoriser la mise en réseau des CROS/CDOS autour de la thématique SSBE, et notamment des Maisons Sport-Santé ;
- Développer des formations « Sport Santé Bien-Être » et « Activité Physique sur prescription médicale » reconnue et certifiée par le CNOSF ;
- Développer et favoriser les démarches partenariales de la thématique SSBE au niveau régional ;
- Recenser l'offre de pratique adaptée, des partenaires et des acteurs SSBE ;
- Diversifier et développer les offres de pratiques Sport-Santé : dopage, hygiène, ...

## OCCITANIE

### La stratégie « Sport & Politiques publiques et Haut niveau » du CNOSF pour les territoires

- Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des Fédérations, membres) ;
- Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la coconstruction de politiques publiques (intérêt général) ;
- S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

### La participation à la réussite des JOP sur les territoires

- Des JOP qui font rayonner le sport sur tout le territoire français : accompagnement des collectivités à la labellisation Terre de Jeux 2024, animation des labellisés, circulation de l'information, valorisation du territoire en tant que Terre de Jeux
- Des JOP écrins de performance : communication et valorisation des parcours des athlètes de haut-niveau du territoire, soutien aux athlètes locaux en devenir, information sur les dispositifs de soutien existants (nationaux et locaux)

### Engagements territoriaux

- Assurer la représentation du Mouvement Sportif dans les instances de concertation locales ;
- Valoriser l'expertise du Mouvement olympique et accompagner la décision des collectivités en matière de stratégie de développement du sport par la réalisation d'audits et de diagnostics ;
- Être force de proposition dans la construction et le déploiement des politiques publiques et contribuer activement à la mise en œuvre de la gouvernance du sport à l'échelon territorial ;
- Positionner le Mouvement Sportif comme "Expert" en matière de développement des activités sportives et des équipements nécessaires à leur évolution ;
- Contribuer au développement des politiques d'accès au haut-niveau, à la professionnalisation et au suivi socio-professionnel des sportifs de haut-niveau ;
- De manière transversale, promouvoir le Développement Durable dans les actions du Mouvement Sportif, en déclinant l'Agenda 21 du Sport Français.

## OCCITANIE

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

### **Nos sujets prioritaires :**

- Porter les attentes du mouvement olympique et sportif au sein de la Conférence Régionale du Sport ;
- Représenter le mouvement olympique et sportif dans les instances locales ;
- Devenir un acteur incontournable et légitime avec le développement de l'observatoire du sport ;
- Promouvoir le label « Génération 2024 » ;
- Accompagner le sport de haut-niveau.

# 4 POLES TRANSERSAUX

## OCCITANIE

Suite au séminaire CROS / CDOS Occitanie les 7 et 8 mars 2022, les 14 structures ont décidé de compléter les 4 thématiques par des sujets transversaux par rapport aux réflexions internes. Ceux-ci pourraient, également, se décliner sur les structures déconcentrées des fédérations sportives qui font remonter des attentes sur ces domaines.

Nous avons décidé, collectivement, de les nommer : POLES

- PARIS 2024
- Modèle économique
- Communication / marketing
- Maisons Départementales / Régionales des Sports

Nous avions évoqué un autre sujet autour des Ressources Humaines (salariés mais aussi bénévoles de nos structures) mais le choix a été de rester sur 4 thématiques afin de ne pas se disperser. Ce sujet pourra remplacer "PARIS 2024" lors de la réalisation du prochain PST pour l'olympiade 2025 / 2029.

### Engagements territoriaux

#### → PARIS 2024

Accompagner le mouvement sportif territorial, les collectivités territoriales et les établissements scolaires dans leurs projets autour des labels Terre de Jeux 2024 et Génération 2024.

#### → Modèle économique

Apporter une réflexion sur le modèle économique des associations sportives notamment sur la diversification des ressources et la gestion financière interne.

#### → Communication / marketing

Harmoniser les outils de communication du réseau CROS / CDOS autour d'une charte graphique commune se rapprochant des codes utilisés dans les chartes graphiques « Terre de Jeux » et « Paris 2024 »

#### → Maisons Départementales / Régionales des Sports

Mettre en avant les bonnes pratiques de certaines structures sur le pilotage des bâtiments sur le plan de la gestion, de la mutualisation, de l'animation interne et externe.

# 4 POLES TRANSVERSAUX

## OCCITANIE

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique

Nos sujets prioritaires : et Sportif

- **PARIS 2024**

- Caravane du sport
- Le Grand Relais
- Interventions établissements scolaires (SOP, JO...)
- Promotion des labels (G24, TDJ, CPJ...)

- **Modèle économique**

- Diversification des ressources (publiques et privées à l'échelle territoriale)
- Forme juridique des structures du MOST (association loi 1901, SCIC...)
- Fiscalité des structures et gestion financière interne

- **Communication / marketing**

- Harmonisation des outils de com (CROS / CDOS de la région Occitanie) avec création d'une identité visuelle se rapprochant des codes utilisés dans les chartes graphiques « Terre de Jeux » et « Paris 2024 »
- Communication externe (site internet, newsletter...)
- Communication interne (livret d'accueil...)

- **Maisons Départementales / Régionales des Sports**

- Fonctionnement MDS / MRS (gestion, mutualisation...)
- Animation / dynamique au sein des bâtiments
- Carte régionale des bâtiments du MOST

# MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

## OCCITANIE

Nous, soussigné.e.s, Président.e.s du CROS et des CDOS du territoire **Occitanie**, nous engageons à travailler en commun sur ces axes stratégiques, au service de nos membres et de notre territoire, pour l'Olympiade en cours.

**Richard MAILHÉ**  
CROS Occitanie



**Marc DELAY**  
CDOS Ariège



**Christian FOUCRAS**  
CDOS Aude



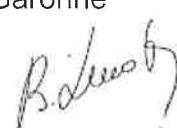
**Evelyne DOULS**  
CDOS Aveyron



**Philippe MONTAGUT**  
CDOS Gard



**Brigitte LINDER**  
CDOS Haute-Garonne



**Guy GLARIA**  
CDOS Gers



**Bernard SOTO**  
CDOS Hérault



**Pierre DELPEYROUX**  
CDOS Lot



**Robert GELY**  
CDOS Lozère



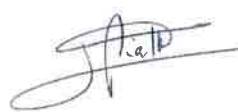
**Jean-Yves MOURET**  
CDOS Hautes-Pyrénées



**Jean ROMANS**  
CDOS Pyrénées-Orientales



**Jean-Philippe MIALHE**  
CDOS Tarn



**Jean-Claude BARDET**  
CDOS Tarn-et-Garonne



**Didier SEMINET**  
Secrétaire général du CNOSF